

B. Le douze Novembre mil sept cens quatre vingt dix neuf a été par moi  
Michel Alexis Pretre Sousigné Baptisé Michel fils de Michel Alexis & de Marie Mius légitimement  
mariés tous deux de la nation des Micmacs le parain a  
été Joseph Amirault & la Maraine Marguerite Surette femme dudit Joseph Amirault,  
du canton de Poumekou. Sigogne<sub>pretre</sub>

premiere communion  
33. Le 10 Novembre 1799 J'ai fait faire la premiere communion à Francois Bourg,  
Hilaire d'Entremont, Benjamin d'Entremont, Charles Amirault, Louis Amirault,  
Pierre Doucet, Joseph d'Entremont, Dominique Boudreau, Luc Babin, garçons, & à Genevieve d'Entremont, Amarante d'Entremont & Osite  
O'bird femmes mariées, & enfin à Louise d'Entremont Marie-Elizabeth Belivaux,  
Marguerite Belivaux, Marie-Colombe Frontain, Marie Venerente Frontain, Magdelene Surette, Anasthasie-Marguerite  
Doucet, Natalie Mius, Marguerite Mius, Rosalie Mius, Ositte Doucet, Magdelene Le-Blanc, Victoire Boudreau, Rosalie le-Blanc, Anne  
Pottier, Pelagie Babin, Théotiste DSurette, Genevieve Boudreau, Scho-lastique Bourg  
& Marguerite Doucet, filles Sigogne<sub>prêtre</sub>

B. Le dix Sept de Novembre mil sept cens quatre vingt dix neuf a été par  
moi sousigné baptisé Pierre Ambroise né d'hier du legitime maria-  
ge entre Silvain Pottier & Isabelle le Blanc. le parain a été Jo-  
Seph Babin, & la maraine Anne Pottier sour del'enfant laquelle  
a seule signé avec moi. tous sont de cette Paroisse le pere present du  
baptême anne Pottier Sigogne<sub>pret</sub>

M. Le dix neuf de Novembre mil Sept cens quatre vingt dix neuf  
Basile Bourg<sup>ue</sup> après avoir publié à la Messe paroissiale par trois dimanches  
& consecutifs Savoir le 27 d'Octobre, le 3 & le 10 de Novembre, les  
Elizabeth Belivaux. Bans de Mariage entre Basile Bourg fils de Jean Bourg & de  
Marie Suret d'une part, & entre Elizabeth Belivaux fille d'Isidore  
Belivaux & d'Ursule Amirault d'autre part sans qu'il les ont trouvé  
1 aucun empêchement canonique, Je pretre sousigné leur ai donné  
la benediction nuptiale avec les cérémonies de l'église catholique  
en presence & du consentement de leurs peres respectifs les meres n'ay-  
ant pu se trouver à la cérémonie, mais m'ayant auparavant assuré  
de leurs consentement, en presence de François Gilis, d'Isidore Belivaux  
de Charles Belivaux, de Jean Amirault de Pierre Belivaux  
parens & amis tous sont de cette paroisse dont quelques uns ont  
Signé avec nous Basile Bourque Charles Belliveau  
Isidores Belliveau François Gilis Jea[letters hidden by ink drop]aux  
Pierre Belliveau

Sigogne<sub>pretre</sub>